

...et dans les Casernes

Ouvriers Mineurs de toutes catégories, il faut défendre ces jeunes contre les amendes et brimades de la part du patronat rapace.

A ce même charbonnage sont occupés des jeunes filles à la surface pour le trillage des cailloux qui se trouvent dans le charbon. Ces jeunes filles leur journée terminée, doivent retourner chez elles sans pouvoir se laver, n'ayant pas encore de bain-douche à ce charbonnage.

Dans l'intérêt de l'hygiène et de leur santé, ces jeunes filles doivent exiger d'urgence que le patronat en installe. D'un autre côté voilà du travail pour le délégué à l'inspection des mines et aussi pour le ministre de la Santé Publique.

EN MÉTALLURGIE

Aux Usines à Tubes de la Meuse à Jemeppe

—o—

Dans ce bague capitaliste, les ouvriers sont soumis à la plus odieuse exploitation. Les jeunes notamment ont à souffrir de cet état de choses. Ainsi, ceux qui sont occupés aux scies mobiles, dites « Comètes » sont pourchassés à tout moment par le garde chiourme afin qu'ils produisent tant et plus. Mais qu'un accroc arrive à leurs machines et immédiatement c'est l'enquellade et la menace de l'amende.

Il va sans dire que le rythme de la production, en influe sur la durée de ces lames de scies ; évidemment plus elles travaillent plus vite elles s'usent.

Ces messieurs du patronat ne veulent pas comprendre, sans doute, cette vérité élémentaire, car, non contents de pourchasser sans relâche les jeunes ouvriers occupés aux dites scies, ils les menacent, en cas de bris de la lame, de devoir la payer. Le prix d'une de ces lames est de 240 frs.

N'est-ce pas tout simplement ignoble ?

Dans cette même boîte, les heures supplémentaires ne se comptent plus. Il est vrai que ces violations à la loi des 8 heures sont effectuées par les « moutons » tandis que les « fortes gueules » chôment plus souvent qu'à leur tour, souvent jusqu'à « nouvel ordre ».

Bon Dieu, quand pourra-t-on balayer cette pourriture capitaliste ?

Je suis de ceux qui sont prêts !

Un Exploité.

Dans les Casernes

—o—

AU 3^e GENIE A LIEGE

Dans ce régiment, la gradaille se distingue particulièrement par ses mesures vexatoires. C'est ainsi que l'autre jour, apprenant que l'un de nos copains de chambrée venait d'être père, nous décidâmes d'organiser une collecte au profit de ce copain dont la femme est privée de son salaire par sa présence sous les armes. Cela n'eut pas le don de plaire aux officiers qui interdirent la collecte et menacèrent de sévir durement si jamais ils nous attrappaient à collecter parmi les soldats. Il est clair que nous n'avons nullement tenu compte de l'avis de ces messieurs... mais nous saurons nous en souvenir lorsqu'ils se présenteront avec les médailles commémoratives d'Albert et d'Astrid ou du « super-ministre » Léopold III dont le traitement mensuel s'élève à 1 million de franc environ.

A LA III^e DU 1^{er} DU 3^e GENIE

Depuis que notre propagande J. S. R. pénètre dans la caserne, les officiers n'en dorment plus ! Aussi cherchent-ils tous les moyens pour ne pas nous laisser un instant libres. Non contents de nous exploiter de façon crapuleuse pour des travaux de destruction (3 francs par jour), l'on nous administre dépaquetage sur dépaquetage, et pour les motifs les plus futiles les jours d'arrêt pleuvent.

La gradaille veut, par dessus le marché, nous obliger à acheter du sidol et du cirage afin de faire blinquer nos godasses et nos boutons. Cela, nous le refusons catégoriquement. Avec nos camarades J.S.R., nous exigeons les fournitures gratuites. Nous réclamons aussi la cessation des mesures vexatoires. Mais pour arriver à un résultat concret il faut renforcer le Comité de Lutte J.S.R.

ENCORE AU 3^e GENIE

C'est à croire que pour être médecin à l'armée il suffit d'avoir soigné les chevaux dans un charbonnage. Nous avons déjà signalé le cas de ce camarade qui s'était fait traiter de carottier et menacer de punition pour avoir demandé trop souvent la visite, alors qu'à une contre-visite faite par un médecin civil on lui annonça qu'il avait une descente d'estomac et qu'il devait être transporté d'urgence à l'hôpital. A présent, par ces temps de froid rigoureux, beaucoup de soldats sont malades et chaque fois qu'ils passent la visite ils sont « vus et soignés » : on leur octroie généreusement deux ou trois cachets, quel que soit le mal dont il souffrent. Il faut exiger le droit à la contre-visite par un médecin de son choix.